

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 191**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY / MME. MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Actions d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et diverses associations.

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'insertion  
04.13.31.73.76**

## PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et, à ce titre, il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elle est portée par des associations.

L'action relève de l'accompagnement professionnel.

Les personnes relevant de cet accompagnement professionnel sont des personnes proches de l'emploi, dont les problèmes périphériques sont limités et n'entravent pas une dynamique d'accès à l'emploi.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI). Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions, la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas il ne s'agit de subvention de fonctionnement des dites associations et entreprise d'Insertion.

Dans le cadre du PDI, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône affirme sa volonté de dynamiser les parcours vers la reprise d'activité, et faire des emplois d'étape de parcours un tremplin vers l'emploi durable qui contient notamment l'insertion par l'activité économique.

En effet, le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'acquérir une expérience professionnelle puis d'accéder à un emploi durable par le développement d'un savoir-être et d'un savoir-faire.

A cette fin, les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent, sur une durée maximale de 2 ans, une action d'encadrement technique et professionnel dénommée « tutorat ».

Par délibération n°258, adoptée par la Commission Permanente, le 29 juin 2007, les modalités d'attribution de subventions, pour les actions d'encadrement socioprofessionnel au sein des SIAE, ont été fixées pour les Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI) comme suit :

### **Action d'encadrement dans les Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI)**

Un ACI est un dispositif d'insertion ayant l'agrément de SIAE et conventionné par l'Etat après avis du Conseil Départemental pour l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE). Il a pour vocation l'embauche et la mise en situation de travail, sur des actions collectives, de personnes présentant des difficultés sociales et professionnelles.

Dans le cadre des ACI, les contrats de travail ont une durée hebdomadaire de 26 heures modulables, dont, en moyenne, 20 heures de production et 6 heures consacrées aux activités de formation et d'accompagnement.

Au delà de 6 postes agréés par le CDIAE, 50%, à minima, de la totalité des postes à pourvoir doivent être attribués à des bénéficiaires du RSA socle.

La fonction de tutorat est financée pour un montant de 3.500,00 € par an et par bénéficiaire, à partir de 3 postes attribués à des bénéficiaires du RSA socle, recrutés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

**Il est donc proposé de financer les 7 actions décrites en détail dans les tableaux ci-après, soit 6 actions d'Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI).**

Organismes	Action Période Prévisionnelle  Territoire d'intervention	Plus-value de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département 2017  Cofinancements publics hors contrats aidés  Montant de l'aide précédente	Références des dossiers :  - N° DI - N° GSU - Réunion CTD - Projet
<p><b>ASSOCIATION NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES EPICERIES SOLIDAIRES (ANDES)</b></p> <p><b>Statut</b> : association</p> <p><b>Adresse</b> : 7 rue de Domrémy – 75013 Paris</p> <p><b>Président</b> : Monsieur Jérôme Bonaldi</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« <b>Atelier Chantier La Banaste de Marianne</b> »</p> <p>Du 12/12/2016 au 11/12/2017</p> <p>13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille</p>	<p>ANDES (Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires) créée en 2000 est un des principaux réseaux d'aide alimentaire français. Elle a pour objet l'aide au montage d'épiceries solidaires et la recherche des produits consommables tout en fédérant les épiceries adhérentes et assure leur représentation et promotion. Les épiceries solidaires constituent des structures qui proposent en libre-service des produits de consommation courante à destination de personnes en situation de précarité, moyennant une participation financière représentant 10 à 30% du prix usuel.</p> <p>Au plan local, ANDES a mis en place un chantier d'insertion sur le marché de gros du MIN des Arnavaux. Ce chantier œuvre à l'accompagnement à l'emploi à travers une activité de tri de fruits et de légumes au bénéfice du réseau d'épiceries solidaires. Par ailleurs, les produits invendus sont redistribués dans le circuit alimentaire caritatif traditionnel (Croix Rouge, Secours Populaire, Restaurant du Cœur...).</p> <p>Par ailleurs, les salariés du chantier peuvent prétendre à une formation en utilisant des logiciels informatiques de gestion des stocks.</p> <p><b>Le bilan final de l'action 2015</b> atteste que sur les 16 BRSA ayant intégré le dispositif, les sorties réalisées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 BRSA ont été recrutés sur les chantiers d'insertion ;</li> <li>- 3 BRSA ont été embauchés en CDDI ;</li> <li>- 3 BRSA ont été embauchés en CDD ou contrat d'intérim ;</li> <li>- 2 BRSA sont en recherche d'emploi ;</li> </ul> <p>2 BRSA ont quitté le dispositif.</p> <p><b>Le bilan intermédiaire 2016 de l'action en cours</b> atteste que sur les 7 BRSA ayant intégré l'action, 4 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a été embauché en intérim ;</li> <li>- 2 BRSA ont été embauchés en CDD ;</li> <li>- 1 BRSA est en formation qualifiante.</li> </ul>	<p>14 postes en insertion dont <b>8 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>28.000,00 €</b></p> <p>Soit 3.500,00 € X 8 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics :</b>  Région : 27.000,00 €  Commune : 5.000,00 €  Etat : 397.784,00 €  Autres : 10.000,00 €</p> <p><b>Montant financé l'année précédente</b> : 28.000,00 € pour 8 BRSA</p>	<p><b>2016.9/160</b></p> <p>INS-000651</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>

<p><b>ACTA VISTA</b></p> <p><b>Statut</b> : association</p> <p><b>Adresse</b> : Fort St Nicolas – 1 Bd Charles Livon – 13007 Marseille</p> <p><b>Président</b> : Monsieur Pierre Pavin de Lafarge</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« <b>Atelier Chantier Cœur de Ville Marignane</b> »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Istres / Martigues / Marignane / Vitrolles</p>	<p>Ce chantier d'insertion et de formation qualifiante est la résultante d'un projet global de réhabilitation du centre ancien de la Ville De Marignane.</p> <p>L'objectif de l'action consiste à mettre en œuvre un chantier d'insertion sur un territoire dépourvu en offre d'insertion. Ce chantier consiste en des travaux de maçonneries extérieures et intérieures, taille et pose de pierres, petite charpente et couverture afin de restaurer le centre ancien de la Ville de Marignane.</p> <p>Ce chantier vise l'insertion professionnelle de chacun des salariés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la construction d'un portefeuille de compétences sur un secteur d'activité bien défini ;</li> <li>- un accompagnement socio professionnel individualisé.</li> </ul> <p>L'action a démarré en 2016. Aussi, <b>les éléments du bilan intermédiaire de l'action en cours</b> attestent qu'en terme de sorties sur les 11 BRSA ayant intégré le dispositif 1 BRSA a intégré une formation qualifiante.</p>	<p>20 postes en insertion dont <b>10 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>35.000,00 €</b></p> <p>Soit 3.500,00 € X 10 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics</b> :</p> <p>Etat : 242.128,00 €  Ville de Marignane : 282.000,00 €  Région : 11.834,00 €</p> <p><b>Montant financé l'année précédente</b> : 35.000,00 € pour 10 BRSA.</p>	<p><b>2016.8/112</b></p> <p>INS-000715</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
<p><b>EVOLIO CUM SUD</b></p> <p><b>Statut</b> : association</p> <p><b>Adresse</b> : 216 Chemin du Charrel – B.P. 537 – 13681 Aubagne Cedex</p> <p><b>Président</b> : Monsieur Marc Seguy</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« <b>Atelier Chantier Restauration des restanques du site des Calanques de Sormiou et aménagement paysagers sur le territoire Littoral Sud de Marseille</b> »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Marseille  4<sup>ème</sup> / 8<sup>ème</sup> / 9<sup>ème</sup>  / 10<sup>ème</sup> / 11<sup>ème</sup> et  12<sup>ème</sup> arr.</p>	<p>Sur ce chantier, les salariés en insertion réalisent des tâches de petites maçonnerie et d'entretien des espaces verts. Ils bénéficient d'une formation technique liée au métier d'ouvrier d'entretien d'espace vert.</p> <p>Les salariés travaillent sur la restauration de restanques du site de Sormiou et sur la sécurisation des calanques ainsi que sur des chantiers d'aménagement collectifs commandités par la Direction des Parcs et Jardins de la commune de Marseille.</p> <p>Pour 2016, un engagement auprès de l'ONF et d'autres partenaires impliqués sur le Parc National permet de réaliser des activités d'entretien des espaces verts au domaine Luminy, Panouse, Vaufrèges... Les objectifs majeurs de l'action consistent à la fois, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acquérir un comportement professionnel, un savoir-faire, et dans la mesure du possible obtenir un Certificat de Connaissances et de Compétences Professionnelles (CLEA) ;</li> <li>- résoudre les problématiques personnelles et sociales en lien avec les référents sociaux et les professionnels, afin d'encourager les sorties dynamiques.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action 2015</b> atteste que sur les 9 BRSA ayant intégré le dispositif, 8 BRSA sont sortis de l'action de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 BRSA ont été embauchés en CDD ;</li> <li>- 4 BRSA sont en recherche active d'emploi ;</li> <li>- 1 BRSA a commencé une formation de chauffeur poids lourds ;</li> <li>- 1 BRSA a quitté l'action pour des raisons médicales.</li> </ul> <p><b>Le bilan intermédiaire 2016 de l'action en cours</b> atteste que pour l'instant 16 BRSA poursuivent l'action, nombre d'entre eux ont passé le diagnostic CLEA. En termes de sorties emploi ou formation, le bilan sera établi en fin de l'action.</p>	<p>14 postes en insertion dont <b>7 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>24.500,00 €</b></p> <p>Soit 3.500,00 € X 7 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics</b> :</p> <p>Etat : 200.582,00 €  Région : 21.000,00 €</p> <p><b>Montant financé l'année précédente</b> : 24.500,00 € pour 7 BRSA.</p>	<p><b>2016.9/158</b></p> <p>INS-000655</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>



<p><b>EVOLIO CUM SUD</b></p> <p><b>Statut</b> : association</p> <p><b>Adresse</b> : 216 Chemin du Charrel – B.P. 537 – 13681 Aubagne Cedex</p> <p><b>Président</b> : Monsieur Marc Seguy</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« <b>Atelier Chantier Aménagements paysagers des résidences des Néréides et du Bosquet</b> »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>4<sup>ème</sup> / 8<sup>ème</sup> / 9<sup>ème</sup> / 10<sup>ème</sup> / 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arr. de Marseille</p>	<p>Ce chantier consiste à l'aménagement paysager d'un espace en friche intégré entre la cité des Néréides et la cité des Bosquets, cités d'habitat social gérées par 13 Habitat.</p> <p>Ce chantier comporte une action de sensibilisation et d'implication des habitants contribuant au respect de leur cadre de vie.</p> <p>Il permet également aux BRSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'acquérir des connaissances techniques (débroussailleuse, tronçonneuse...);</li> <li>- de les sensibiliser sur l'écosystème ;</li> <li>- de leur permettre de développer leur capacité d'adaptation à un nouveau poste ;</li> <li>- de leur inculquer le respect des règles de sécurité et le respect de la hiérarchie.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action 2015</b> atteste que 8 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 BRSA ont été embauchés en CDD ;</li> <li>- 2 BRSA ont intégré une formation ;</li> <li>- 3 BRSA sont en recherche active d'emploi ;</li> <li>- 1 BRSA a quitté l'action pour des raisons médicales.</li> </ul> <p><b>Le bilan intermédiaire 2016 de l'action en cours</b> atteste que 7 sorties ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 BRSA ont été embauchés en CDDI ;</li> <li>- 1 BRSA est demandeur d'emploi ;</li> <li>- 2 BRSA sont sortis du dispositif pour des raisons médicales.</li> </ul>	<p>15 postes en insertion dont <b>8 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p style="text-align: center;"><b>28.000,00 €</b></p> <p style="text-align: center;">Soit 3.500,00 € X 8 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics</b> : Région : 21.000,00 €</p> <p><b>Montant financé l'année précédente</b> : 28.000,00 € pour 8 BRSA.</p>	<p style="text-align: center;"><b>2016.9/159</b></p> <p style="text-align: center;">INS-000654</p> <p style="text-align: center;">CTD du 19/10/2016</p> <p style="text-align: center;">Renouvellement de la convention 2016</p>
<p><b>CENTREMPLOI</b></p> <p><b>Statut</b> : association</p> <p><b>Adresse</b> : 43 rue Félix Pyat – 13300 Salon-de-Provence</p> <p><b>Président</b> : Monsieur René Esnault</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« <b>Chantier d'Insertion B20 (Bâtiment second oeuvre</b> »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Arles</p>	<p>La mission principale de l'action consiste en la réhabilitation des clôtures des maisons du lotissement « Les Allées du Hameau » et l'aménagement des jardinets. L'action anciennement connu sous le chantier « ACI Les Jardinets » a évolué. En effet, il est axé davantage conformément à sa nouvelle dénomination « ACI B20 Bâtiment Second Œuvre ». Néanmoins, l'action conserve également la réhabilitation des espaces verts par le biais de Grand Delta Habitat, afin de permettre aux locataires en place de conserver et préserver les espaces extérieurs.</p> <p>L'action permet aux BRSA d'acquérir des connaissances et un savoir-faire en bâtiment second œuvre.</p> <p>L'objectif majeur de ce chantier consiste à accompagner un public présentant une grande fragilité psychosociale afin de favoriser leur insertion socioprofessionnelle.</p> <p><b>Le bilan final de l'action 2015</b> atteste que 11 BRSA sont sortis de l'action de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 BRSA ont été embauchés en CDD ;</li> <li>- 2 BRSA ont été embauchés en CDDI ;</li> <li>- 2 BRSA ont démarré une formation de tractoriste ;</li> <li>- 3 BRSA sont en recherche d'emploi ;</li> <li>- 1 BRSA a obtenu un Contrat d'Engagement Réciproque santé (CER).</li> </ul> <p><b>Le bilan intermédiaire 2016 de l'action en cours</b> atteste que 5 BRSA sont sortis de l'action.</p>	<p>13 postes en insertion dont <b>7 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p style="text-align: center;"><b>24.500,00 €</b></p> <p style="text-align: center;">Soit 3.500,00 € X 7 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics</b> : 13 HABITAT : 15.000,00 € Région : 12.077,00 € Grand delta Habitat : 6.000,00 € Fondation Grand Delta Habitat : 6.000,00 € Direccte : 16.680,00 € Prestations : 42.000,00 €</p> <p><b>Montant financé l'année précédente</b> : 28.000,00 € pour 8 BRSA</p>	<p style="text-align: center;"><b>2016.9/162</b></p> <p style="text-align: center;">INS-000674</p> <p style="text-align: center;">CTD du 19/10/2016</p> <p style="text-align: center;">Renouvellement de la convention 2016</p>



<p><b>CENTREMPLOI</b></p> <p><b>Statut</b> : association</p> <p><b>Adresse</b> : 43 rue Félix Pyat – 13300 Salon-de-Provence</p> <p><b>Président</b> : Monsieur René Esnault</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Chantier d'Insertion Agence de communication solidaire »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Arles</p>	<p>Les 2 chantiers d'insertion « Tourne la Page » et « Ligne de faire » respectivement initiés en 2008 et 2011, ont désormais fusionné, l'objectif étant de mutualiser et d'optimiser les moyens mis à disposition pour le déroulement de l'action.</p> <p>Plus concrètement, l'action propose la réalisation d'une maquette d'un livre intégrant différentes phases et nécessitant différents corps de métiers souvent peu proposés au public en difficulté (rédacteurs, infographistes, photographes). L'objectif du chantier consiste à encourager le bénéficiaire, à reprendre confiance en lui, à gagner en autonomie, à développer la capacité de travail en équipe. En effet, être sans emploi ne signifie pas être nécessairement sans qualification. L'action s'organise selon 2 volets bien distincts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accompagnement socioprofessionnel ;</li> <li>- l'accompagnement social.</li> </ul> <p><b>Le bilan intermédiaire 2016 des 2 actions en cours</b> atteste que 10 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a été embauché en CDI ;</li> <li>- 1 BRSA s'est lancé dans la création d'entreprise ;</li> <li>- 2 BRSA sont en formation ;</li> <li>- 1 BRSA a été embauché sur un autre chantier d'insertion ;</li> <li>- 5 BRSA sont en recherche d'emploi.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que 11 BRSA sont sortis de l'action de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 BRSA ont été embauchés en CDD ;</li> <li>- 1 BRSA a intégré une formation pré-qualifiante ;</li> <li>- 1 BRSA s'est lancé dans la création d'entreprise ;</li> <li>- 1 BRSA est en prestation d'accompagnement social ;</li> <li>- 5 BRSA sont en recherche active d'emploi ;</li> <li>- 1 BRSA a démissionné.</li> </ul>	<p>27 postes en insertion dont <b>14 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>49.000,00 €</b></p> <p>Soit 3.500,00 € X 14 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics</b> :</p> <p>Etat: 418.983,00 € Région : 25.670,00 € Politique de la Ville : 73.000,00 € Autofinancement : 169.000,00 €</p> <p><b>Montant financé l'année précédente</b> : 2 chantiers ont fusionné ACI Tourne la Page 28.000,00 pour 8 BRSA et ACI Ligne de Faire 21.000,00 € pour 6 BRSA.</p>	<p><b>2016.10/167</b></p> <p>INS-000668</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Renouvellement de 2 conventions 2016</p>
<p><b>URBAN PROD</b></p> <p><b>Statut</b> : association</p> <p><b>Adresse</b> : 18 rue Colbert – 13001 Marseille</p> <p><b>Présidente</b> : Madame Nicole Gros</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Chantier d'Insertion Vidéo et numérique »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Arles</p>	<p>L'association URBAN PROD créée en 1998, conjugue l'acquisition de nouvelles compétences dans le secteur numérique et l'apprentissage de pratiques culturelles et artistiques et d'accès aux médias auprès d'un public jeune et en difficulté.</p> <p>L'association propose son premier chantier en octobre 2015. L'objectif de l'action consiste à favoriser le processus de (re)-apprentissage en mettant à disposition les moyens numériques favorisant la réalisation d'un parcours professionnel adapté. Pour se faire, le chantier fonctionne selon les règles classiques d'un chantier. L'action présente 3 axes majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la production numérique ;</li> <li>- le projet personnel et professionnel ;</li> <li>- l'accompagnement socio-professionnel.</li> </ul> <p>La finalité de ce chantier est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- résoudre les difficultés particulières d'insertion ;</li> <li>- optimiser la reprise d'un rythme de travail associé à une expérience professionnelle.</li> </ul>	<p>16 postes en insertion dont <b>8 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>28.000,00 €</b></p> <p>Soit 3.500,00 € X 8 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics</b> : aucun</p> <p><b>Montant financé l'année précédente</b> : Nouveau dossier</p>	<p><b>2016.9/151</b></p> <p>INS-000706</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Nouveau dossier</p>
		<p><b>TOTAL</b></p> <p><b>62 BRSA</b> recrutés en CDDI sur 7 ACI</p>		<p><b>217.000,00 €</b></p>	



## INCIDENCES FINANCIÈRES

En cas de décision favorable et conformément aux conventions, dont les projets correspondent à la convention type d'action d'encadrement IAE prévue à cet effet :

- l'action portée par la structure ANDES sera financée sur les crédits de paiement au titre du budget 2016 ;
- les actions portées par les structures ACTA VISTA, Evolio Cum Sud, Centremploi et Urban Prod seront financées sous réserve de la disponibilité des crédits de paiement au titre du budget 2017.

Programme	Opération	Libellé	Imputation	Engagement
16015	1007138	Aide à l'encadrement des structures d'insertion	Chapitre 017 Fonction 564 Article 6574	<b>217.000,00 €</b>

## CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL